



**PH
6.9**



**IDÉAL POUR
DISTRIBUTEUR DE SAVON**

HYGIÈNE CORPORELLE

SANODERME BACTÉRICIDE

GEL MAINS NETTOYANT
DÉSINFECTANT

Réf 5 Litres : DERMBACT
Réf 1 Litre : DERMBACT1
Réf 750 ml : RBAC750



HYGIÈNE DES MAINS

SANODERME BACTERICIDE est un gel mains lavant, désinfectant spécialement conçu pour une utilisation en collectivités et bureaux. Formulé pour un usage fréquent et **respectueux de l'épiderme**, son **pH est neutre** et sa formule est enrichie en agent adoucissant assurant un **confort d'utilisation exceptionnel**. Formule équilibrée sans adjonction de solvant ou d'agent abrasif, qui permet un nettoyage et une désinfection fréquente de l'épiderme sans irritation ni allergie.

Domaines d'application : crèches, écoles, commerces, bureaux, cuisines...

- RESPECTE L'EPIDERME
- BACTÉRICIDE SELON LA NORME EN 1276
- PH NEUTRE
- SANS SOLVANT NI AGENT ABRASIF



Version 4.0 applicable le 01/06/2018

SANODERME BACTÉRICIDE

CONDITIONNEMENT

- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs
- Usage strictement professionnel
- DLUO : 1 an



PROPRIÉTÉS

Aspect : Gel limpide
Couleur : Incolore
Densité : 1.00 ± 0,01g/cm³
Parfums disponibles : Non parfumé
pH : 6.9 ± 0,5



Filière d'élimination : emballage vide vers la filière de recyclage plastique.

Geste éco-responsable : rincer l'emballage à la dernière utilisation.

Biodégradabilité : contient exclusivement des tensioactifs et agents de surface conforme au règlement (CE) 648/2004.

MÉTHODOLOGIE



- ⚠ **Précaution :** Utiliser dans son emballage d'origine ou transvaser dans tout type de distributeur préalablement rincé et désinfecté avec soin :
 (1) Appliquer une noisette de SANODERME BACTERICIDE sur peau mouillée. (2) Frotter mains, poignets, avant-bras, espaces interdigitaux, pourtour des ongles pendant 30s. (3) Rincer soigneusement à l'eau tiède. (4) sécher avec un essuie-mains à usage unique.

RÉGLEMENTATION

Activité	Dilution	Temps de contact	Normes	Souches
 Bactéricide	 Produit pur	 30 sec. (condition de saleté)	EN 1276	<input checked="" type="checkbox"/> Pseudomonas aeruginosa <input checked="" type="checkbox"/> Staphylococcus aureus <input checked="" type="checkbox"/> Enterococcus hirae <input checked="" type="checkbox"/> Escherichia coli
Substance active: Chlorure de Didécyl diméthyl ammonium CAS n° 7173-51-5= 1.40 % (m/m) - TP1 - Hygiène humaine.				

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi - Usage strictement professionnel - Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Pour toutes les informations concernant les précautions d'usage et de sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité, disponible sur simple demande en application du décret 87-200 du 25/03/87. Ne pas transvaser dans un autre récipient sans y reproduire l'étiquetage hygiène et sécurité.